



Intervention de Dominique Gros, Maire de Metz, lors de la conférence de presse commune Préfecture de la Moselle – Ville de Metz, au sujet de la pression migratoire en Moselle

« Depuis l'évacuation de près d'1 millier de personnes du camp de Blida au mois de novembre 2017, qu'avons-nous fait ?

La Municipalité ne souhaite voir aucune personne à la rue.

Dans l'objectif d'éviter toute installation massive précaire, elle apporte son concours à l'Etat.

Ainsi, en complémentarité de son action à destination des publics sans domicile fixe, qu'il s'agisse du soutien par l'action du CCAS à l'accueil du pont des grilles, l'animation de la veille sociale, lieu de partage autour des situations mais aussi outil d'observation, la domiciliation des personnes sans domicile stable, la distribution de sacs de couchage, la diffusion du guide de l'urgence sociale et plus globalement par sa présence sur le terrain, la Municipalité agit pour une réponse spécifique à apporter à la demande d'asile, notamment au moyen de :

- **La mise à disposition de l'ancien lycée Poncelet.**

Par convention datée du 01/05/18, mise à disposition de l'Etat du site de Poncelet pour un Centre d'accueil et d'examen des situations (CAES) qui combine, dans le cadre d'un séjour d'une durée maximale de 30 jours :

- o un hébergement et un examen administratif,
- o avant une orientation rapide vers un centre adapté à la situation.

Service presse Ville de Metz :

presse@mairie-metz.fr

Vincent Babin

vbabin@mairie-metz.fr

03 87 55 53 36

06 35 11 34 39

Depuis le 01/06/18, la gestion du site et la réalisation de travaux ont été confiées par l'Etat à AMLI (Association pour l'Accompagnement le Mieux-être et le Logement des personnes Isolées).

Des travaux se tiennent en site occupé et devraient être terminés d'ici à la mi-octobre/début novembre. Ils concernent notamment :

- o L'installation de cuisines collectives sur chaque pallier des 3 étages.
- o La délimitation d'espaces dans chacune des pièces (étant initialement des salles de classes) pour que chacun dispose en toute sécurité d'un lieu autant que possible isolé phonétiquement et qui lui soit propre.
- o L'augmentation de la capacité des toilettes.

Aujourd'hui la capacité d'accueil est de 120 places.

A l'issue des travaux de réhabilitation, la capacité visée est de 160 places.

L'équipe d'AMLI anime le site et accompagne dans leurs démarches les personnes qui y sont hébergées.

Les enfants ont pu être scolarisés, notamment dans une classe spéciale aménagée au Collège Paul Valéry.

- **La Maison de la patinoire.**

Appartenant à la Ville de Metz, c'est un lieu d'accueil et de mise à l'abri inconditionnel ouvert depuis le 08/02/2018.

Une convention de gestion du site a été établie avec l'association Solidarités Migrants Moselle, créée par les bénévoles mobilisés dès son ouverture.

Plus de 200 personnes de tous statuts ont été accueillies depuis son ouverture. Hier encore, 13 personnes dont 5 enfants y ont passé la nuit.

Cette structure permet la réduction de la tension sur l'accueil d'urgence et la mise à l'abri de familles.

- **L'accueil dans les établissements scolaires messins :**

- En écoles élémentaires, 155 enfants scolarisés, hébergés en foyers d'urgence (CADA, HUDA), auxquels s'ajoutent 39 enfants du Centre Départemental de l'Enfance (CDE).
- Au collège Paul Valéry, 12 enfants scolarisés, hébergés à Poncelet.

- **Le travail avec le Réseau de Solidarité des Associations Messines, le RESAM.**

Fondé le 11/09/14, il s'appuie notamment sur la signature d'une charte commune le 17/10/2014 par 26 associations : ATD Quart Monde, Habitat et Humanisme, CASAM, Fondation Abbé Pierre, Equipe-rue diocésaine, Ligue des Droits de l'Homme, Maison diocésaine de solidarité, Restos du cœur, Médecins du monde, Secours catholique, Mouvement du nid, Secours Populaire Français, MRAP, Comité d'aide humanitaire au peuple syrien, Réseau éducation sans frontière, Equipe Saint-Vincent de Metz, Contact Moselle, Comité de gestion des centres sociaux (CGCS), Banque alimentaire, Conseil national de l'aumônerie musulmane hospitalière, Emmaüs, L'armée du salut, Les petits frères des pauvres, Anim' Fle, ALERPI, Cultures 21.

Il mène des réflexions et entreprend des actions communes au quotidien pour lutter contre la misère, favoriser l'accès aux soins, au logement, à l'alimentation et à la santé, l'accès à la parole et à la culture.

- **Une mission en Albanie.**

Le 14/12/2017 et le 15/12/2017, à l'invitation du Ministre de l'Intérieur Gérard Collomb, avec pour objectifs le suivi du partenariat mise en place entre l'Albanie et la France pour lutter contre l'immigration irrégulière et la criminalité, et la réduction à la source du flux de demandeurs d'asile venus de ce pays.

Que constatons-nous ?

- **Plusieurs occupations des équipements de la Ville**, par exemple depuis le mois de décembre 2017 :

- Du 2/12/17 au 4/12/17, 44 personnes au COSEC de l'Arsenal.
- Du 23/01/18 au 25/01/18, 50 personnes au gymnase du Luxembourg.
- 12/06/18, 9 personnes au gymnase du Luxembourg.
- 21/06/2018, une vingtaine de personnes dans le gymnase du complexe Saint-Symphorien.
- 23/09/2018, 12 personnes au gymnase du Luxembourg.
- 23/09/2018, le même jour, 20 personnes au cinéma KLUB.
- Du 29/09/18 au 03/10/18, plus de 130 personnes au COSEC de l'Arsenal.

- **D'autres tentatives d'occupation d'équipements de la Ville :**

- 01/06/18, une dizaine de personnes au gymnase du Luxembourg.
- 21/06/18, 39 personnes au gymnase du Luxembourg.
- 27/09/18, 20 personnes au gymnase du Luxembourg.

Ces occupations occasionnent des annulations d'entraînements et de compétitions. Par exemple, l'occupation du COSEC de l'Arsenal durant une semaine occasionne l'annulation en moyenne de :

- 20 séances d'activités physiques et sportives pour les scolaires.
- 15 entraînements pour les associations sportives.
- 5 compétitions sportives.

Je demande que les équipements publics sportifs et culturels messins soient préservés au bénéfice des élèves des établissements scolaires messins et des associations messines.

Que lisons-nous et qu'entendons-nous ?

- Les propos d'Amine, 32 ans, sur le territoire depuis 2013, qui

explique un itinéraire ponctué de pauses à Marseille, Montpellier, Paris, un parcours qui l'a conduit en Moselle : « On m'a dit qu'ici, on logeait les gens » (cf. article du RL d'aujourd'hui).

- Les articles du blog d'Éric Graff (Collectif Mosellan de Lutte contre la Misère) sur le site de Mediapart :
 - o « Metz, ville menacée par les bébés migrants » du 02/10/18.
 - o « En Moselle, quatre sortes de maires » : (...) Troisième catégorie, les maires double face (...) Tel est Dominique Gros, Maire de Metz (...) il refuse ostensiblement l'inscription des enfants à l'école. Il ne trouve rien à redire au fait que des enfants présents sur le sol français depuis 2015 se voient refuser l'école maternelle (...) du 28/09/2018.
 - o « A droite du Rassemblement National, Dominique Gros, Maire de Metz » du 27/09/2018.
- Les messages de soutien du RESAM qui, par la voix de sa présidente Hélène Leclerc (secrétaire de la Ligue des Droits de l'Homme de Metz), nous disent ceci :

« La Ligue des Droits de l'Homme est particulièrement choquée par cette campagne haineuse (articles du blog d'Éric Graff). Nous savons parfaitement, comme toutes les associations et les syndicats qui ont signé la lettre au Préfet, que la municipalité n'a rien à voir avec les difficultés de scolarisation. Nos positions sont depuis très longtemps fondamentalement différentes de celles de ce collectif. »

- Certains représentants de la puissance publique qui se plaignent de devoir accueillir trop de « réfugiés mosellans ». C'est une appellation surprenante... Depuis le 01/01/2018, par exemple, 3600 personnes accueillies en Moselle, 1080 en Meurthe-et-Moselle.

Bien que Metz ait perdu le statut de capitale régionale depuis 2015, elle a conservé une des prérogatives qui y était associée : le guichet unique pour les demandeurs d'asile.

Je demande depuis plus d'un an **une solidarité territoriale à l'échelle de notre région**, je réitère **l'exigence de l'ouverture d'un autre guichet**, dans le périmètre de l'ancienne région Lorraine (il en existe par exemple deux au sein de l'ancienne région Alsace, à Strasbourg et à Mulhouse).